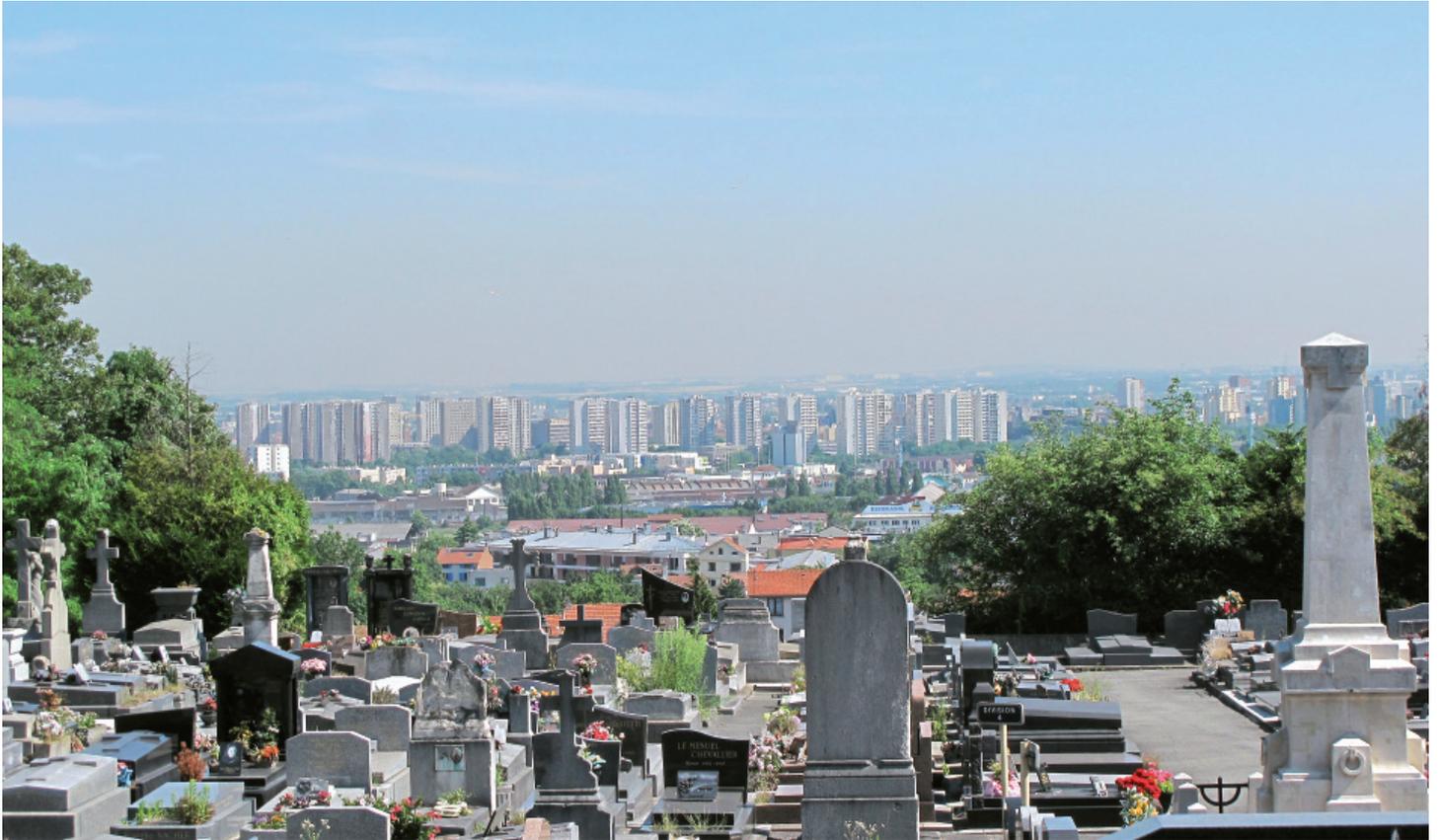


# Cimetière communal ancien de Romainville

Situation, enjeux urbains  
et d'aménagement des cimetières



**Directeur de la publication:** Francis Rol-Tanguy

**Directrice de la rédaction:** Dominique Alba

**Étude réalisée par:** Emmanuelle Roux et Véronique Dorel, Mélanie Guilbaud, Michèle-Angélique Nicol, Aurore Pitel, Pauline Virot et Gian Marco Vidor (Centre d'Histoire des Emotions, Institut Max Planck pour le Développement Humain - Berlin).

**Sous la direction de:** Frédéric Bertrand

**Traitements statistiques:** Sandra Roger et Myriel Curioni, Marie Donius.

**Cartographie:** Alain Beauregard, Marie-Thérèse Besse, Christine Delahaye, Eugénio Dragoni, Bernadette Eychenne, Daniel Geraudie, Julien Gicquel et Claude Luciani.

**Dessin:** Yé Zhao

**Recherche documentaire:** Maud Charasson, Muriel Rouzé et Sérída Zaïd.

**Maquette:** Apur

**Photos:** Apur sauf mention contraire

# Cimetière communal de Romainville ancien

Le cimetière communal ancien de Romainville est l'un des deux cimetières qui desservent les 25 200 habitants de la commune.

La commune Romainville est située dans la zone dense. Elle présente une densité humaine de 182,8 personnes/hectare, inférieure à la moyenne des trois départements de petite couronne (224,3), en raison essentiellement d'une densité d'emplois inférieure à la moyenne (20,7 emplois salariés/hectare contre 54,1).

La structure par âge de la population de Romainville révèle une population jeune puisque 30 % de la population a moins de 20 ans, tandis que les 60 ans ou plus sont faiblement représentés (14 %). Romainville accueille donc une population similaire à la moyenne de Seine-Saint-Denis (29,7 % de moins de 20 ans et 14 % de 60 ans ou plus).

La part des 60 ans ou plus a nettement diminué à Romainville entre 1999 et 2006 (-1,9 point) sous l'effet des migrations résidentielles qui ont été favorables à la population jeune. Cette baisse intervient dans un contexte où la part des 60 ans ou plus a augmenté en Ile-de-France sur la même période (+0,8 point).

Si l'on excepte le pic de décès et d'inhumations de 2003 lié à la canicule, on observe un nombre de décès de résidents (entre 129 et 146 par an) et d'inhumations (entre 64 et 82 par an) relativement stable entre 2003 et 2008. La part des résidents inhumés dans ce cimetière varie de 45 % à 64 %.

Ce cimetière compte 6 617 emplacements répartis sur une surface de 2,4 ha.

Les pratiques d'inhumation observées entre 2003 et 2008 montrent une part de 96 % pour les cercueils et de 4 % pour la crémation. Les cercueils sont inhumés pour 68 % d'entre eux en caveaux et pour 32 % en pleine terre. Les cendres sont toutes conservées en urnes, car ce cimetière ne dispose pas de jardin du souvenir.

L'ancien cimetière communal de Romainville a été créé en 1833. Il fait partie des 67 % des cimetières membres du Sifurep construits avant 1900. Il a bénéficié d'une extension en 1883.

Le cimetière de Romainville est géré par quatre Services municipaux comme dans 29 % des cas : les Espaces Verts, l'État Civil, les Affaires Générales et la Voirie.



## LE CIMETIÈRE DANS SON ENVIRONNEMENT

Le cimetière est situé sur le territoire de la commune de Romainville, à proximité de la mairie, au chevet de l'église et au cœur du site de La Corniche des Forts.

Imbriquée dans un tissu urbain dense, La Corniche des Forts est depuis longtemps considérée comme un secteur privilégié au sein d'un territoire carencé en espaces plantés. Située à 80 % sur la commune de Romainville, elle traverse également les communes de Pantin, des Lilas et de Noisy-le-Sec. Ce site de 64 hectares est composé de squares, de parcs et de friches. Morcelé, il possède une déclivité importante. S'il jouit de vues privilégiées sur l'ensemble de la région, celles-ci ne sont pas exploitées car la végétation abondante, non contrôlée dans son développement, constitue un obstacle pour le regard. Aujourd'hui, le seul lieu offrant un panorama est le cimetière communal ancien de Romainville.



L'ancien cimetière de Romainville se trouve donc dans un contexte topographique exceptionnel. De l'extérieur comme de l'intérieur du cimetière, le paysage lointain du nord-est de la région parisienne se démarque fortement. Depuis la partie basse, la nécropole s'inscrit dans un paysage plus bucolique composé d'un parc boisé, de tissu pavillonnaire. L'église qui domine l'ensemble.

Son emprise couvre 13 % d'un îlot principalement occupé par le parc départemental, la mairie, le château, l'église, des écoles, la salle des fêtes et un gymnase.

L'entrée principale est située au tiers inférieur de la pente de la rue Paul-de-Kock. Deux autres entrées sont possibles par cette rue afin de desservir les différentes terrasses et une entrée complémentaire se trouve également dans l'axe longitudinal du cimetière (dans le sens de la pente) rue des Bas-Pays. Une cinquième entrée depuis l'esplanade qui borde l'église est actuellement condamnée. L'accessibilité de ce cimetière par des personnes à mobilité réduite est difficile du fait des pentes et des terrassements.





Le traitement des limites de cet équipement dans son rapport à la ville est de qualité à l'est. Des murs en meulière, en béton, malheureusement détérioré, et en briques se succèdent dans la pente. Au sud le mur de soutènement qui borde l'esplanade de l'église est très bien traité. En pierre de qualité et surmonté de grilles bien dessinées, il est parfois doublé de plantations. Cette intervention récente a été réalisée, dans le cadre des travaux de la future base de loisir visant à créer un belvédère et l'une des nouvelles entrées de la base.



L'ensemble de la limite ouest du cimetière est bordé par l'emprise très boisée du site de la Corniche des Forts. Cette clôture hétérogène est formée d'un beau mur en meulière et d'une palissade en béton, de faible qualité, sur la majeure partie du linéaire.

La limite nord, également en palissade de béton, fait l'objet d'un plaquage de brique sur les panneaux en béton, à l'extérieur de l'emprise. Les travaux se déroulent dans le cadre d'un chantier d'insertion.

## ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DU CIMETIÈRE

La forte pente de l'ensemble du cimetière lui confère une perception atypique. Soit le visiteur entre par en haut et le paysage lointain attire son regard, soit il entre par en bas et le nombre réel de sépultures semble dédoublé du fait de la pente.



Le cimetière se compose de trois grandes terrasses. Contrairement aux cimetières d'Arcueil ou de Suresnes nord, le choix d'aménagement retenu ici consiste à disposer des plateaux de faible pente et des ruptures de terrain ponctuelles. Outre le mur de l'esplanade, la nécropole est donc dotée de deux murs de soutènement. Dans l'épaisseur d'un d'entre eux un escalier monumental est creusé. Le second est traité plus simplement. Ponctuée par ces ruptures, une allée continue traverse le cimetière dans toute sa longueur, dans le sens de la pente. Depuis l'extérieur, la distribution du cimetière se fait principalement dans le sens perpendiculaire à cette allée.



La vue très dégagée révèle un paysage intérieur très minéral. Quatre aménagements font exception. Dans la partie haute du cimetière, deux talus plantés agrémentent des terrasses. Un premier plan végétal cadre donc la perception du paysage lointain. À l'arrière du pavillon d'entrée, une belle emprise arborée dispose de grands boulots et d'un élégant cèdre. Enfin une division militaire, un peu plus bas, est totalement engazonnée. De façon ponctuelle le personnel du cimetière a pris l'initiative de végétaliser le lieu en y replantant d'anciennes plantes jetées par les propriétaires (à la croisée de certaines voies et le long du mur nord notamment).



La nature des sols est essentiellement imperméable. Dans l'ensemble du cimetière, les voies circulées et les trottoirs sont recouverts de bitume, de même que la majeure partie des allées secondaires au sein des divisions. Les sols des allées en pavés sont progressivement remplacés par du bitume. Cette intervention est probablement due à la recherche d'une meilleure accessibilité, voire d'une économie d'entretien (mauvaises herbes), mais en imperméabilisant le sol elle fait perdre aussi le charme et la qualité d'origine propres aux pavés.

En matière de gestion durable, le cimetière a réglementé l'usage des produits phytosanitaires. Les visites de terrain indiquent que le cimetière semble aussi s'engager dans une politique de gestion des déchets.



Ce site est touché par de fortes contraintes dues aux mouvements de terrain (anciennes carrières de gypse) et soumis à des risques d'inondation dus à une source à proximité. Les affaissements de tombes et les fissures sont très nombreux. De plus, le cimetière se trouve sur un sol pollué (dont la nature n'a pas été précisée dans le questionnaire).



## OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET SÉPULTURES

En moyenne, les cimetières étudiés disposent de 3 à 4 équipements différents sur les 12 proposés dans l'enquête. Le cimetière ancien de Romainville en propose 4 : columbarium, ossuaires, carré militaire, carré des anges.

Le carré des anges est plein et certains ossuaires sont saturés.

On notera l'absence du jardin du souvenir, équipement qui sera obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il n'y a pas de travaux prévus à ce jour en la matière. Néanmoins, d'ici à 2011, il est prévu d'investir 20 000 € pour l'aménagement de 30 m<sup>2</sup> d'espace cinéraire dans le cimetière nouveau de Romainville.

Le cimetière propose divers services aux visiteurs (points d'eau, abris) et des aires de services. Il est également accessible aux voitures particulières et aux deux roues.



### Pavillon d'entrée et potentiel espace de cérémonie

Le pavillon d'entrée est un bâtiment d'un étage d'une architecture sobre. Il abrite une loge pour l'accueil et le logement du gardien. Un abri de dimension moyenne y est attenant. Il peut occasionnellement servir d'espace de cérémonie.

### Bancs et fontaines

Ce cimetière ne dispose pas de bancs. Les fontaines sont bien réparties et d'un dessin simple mais élégant.



### Espace cinéraire

Les columbariums proposés aujourd'hui, des cubes en pierre rose polie offrant 8 concessions chacun, correspondent à l'offre ordinaire sur catalogue. Ils se trouvent dans la partie la plus haute du cimetière, un secteur où existe un patrimoine de qualité.





## Ossuaire

Plusieurs ossuaires enterrés existent, mais ne se distinguent pas dans le site. Ils sont répartis dans le cimetière et implantés pour certains sous la voirie et fermés par une plaque en fonte semblable aux plaques d'égout.

## Carrés militaires

Le carré militaire de la Seconde guerre mondiale est engazonné avec des stèles très simples et de qualité. Une stèle à la mémoire des défunts de la guerre d'Algérie y est également implantée.

Par ailleurs, deux tombes cernées de ferronneries remarquables, rappellent la guerre franco-allemande de 1870. Une tombe est affectée aux victimes françaises, l'autre à un soldat allemand.

## Carrés des anges

Le carré des anges est implanté le long de la limite ouest. Végétalisées pour la plupart, les sépultures sont de qualité mais subissent des affaissements de terrains.

## Divisions et concessions

Le cimetière propose une offre très diversifiée de durées de concessions. Les concessions perpétuelles existent mais ce régime doit être supprimé comme dans 72 % des cimetières enquêtés. Des concessions cinquantennaires, trentennaires et de quinze ans existent également. Ces durées seront conservées. De plus, le cimetière offre la possibilité d'inhumations en terrain commun (comme 54 % des cimetières).

Comme pour 65 % des cimetières enquêtés les restes exhumés ne sont pas incinérés.

Le cimetière fonctionne par reprise de concessions. En cas de risque, il ne dispose d'aucun emplacement ni de réserve pour les décès dus à la canicule ou aux épidémies.

Tout comme 12 % des cimetières, les tarifs ne sont pas actualisés chaque année et la revente de concessions avec monuments anciens n'est pas pratiquée, tout comme 93 % des cimetières enquêtés.

Le cimetière ne dispose pas de carré confessionnel. Sur l'ensemble des cimetières, 1/3 ont un carré israélite et 1/4 un carré musulman.



© ph. guignard@air-images.net



Limite ouest du cimetière



Limite nord vue de l'extérieur du cimetière



Vue sur l'ensemble du cimetière depuis sa limite nord

## ENJEUX

Des travaux ont été prévus en 2010 pour les ossuaires, la voirie et les clôtures.

Il faudrait prévoir des travaux pour pallier, d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le manque de jardin du souvenir de ce cimetière, à moins que les futurs travaux du cimetière nouveau n'intègrent la création de ce dernier.

Le cimetière est situé au cœur du vaste projet de base de plein air et de loisirs de la Corniche des Forts. Les emprises voisines sont donc appelées à évoluer et le cimetière pourrait jouer un rôle de transition, plus que de coupure, sur le plan du paysage, de l'environnement (corridor écologique) et peut-être des usages. Une réflexion sur la clôture ouest et sur les plantations dans le cimetière, qu'il s'agisse des allées ou des divisions, mériterait d'être engagée.

L'intervention actuelle sur la limite nord aurait pu être l'occasion de dégager des vues vers l'intérieur du cimetière, voire de réduire la hauteur de ce mur.

Comme dans la majorité des cas, l'intégration dans le paysage des poubelles et bennes à déchets pourrait être améliorée.



Limite nord vue de l'intérieur du cimetière



Images - Philippe Guignard



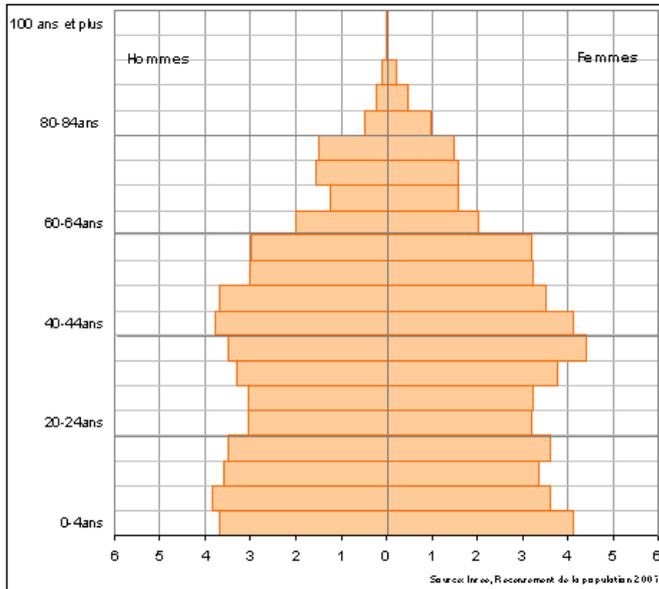




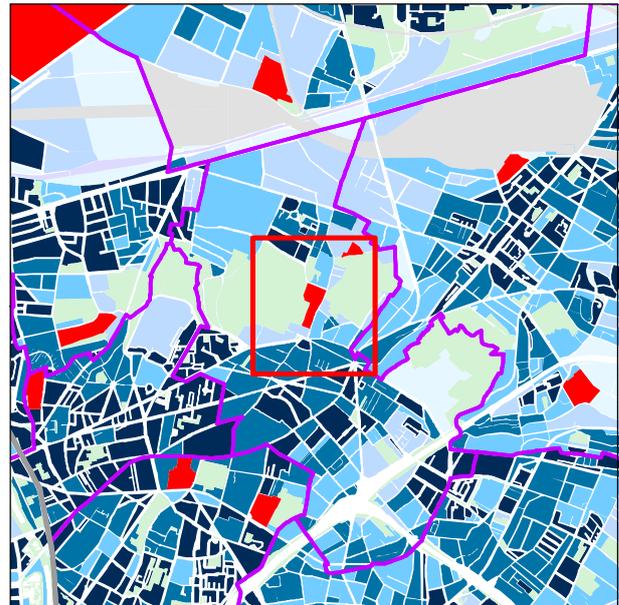
## Gestion prévisionnelle

NOMBRE D'HABITANTS (Recensement de la Population 2006): 25 199

### PYRAMIDE DES AGES



### Densité cumulée de population et d'emplois salariés 1999 et 2004

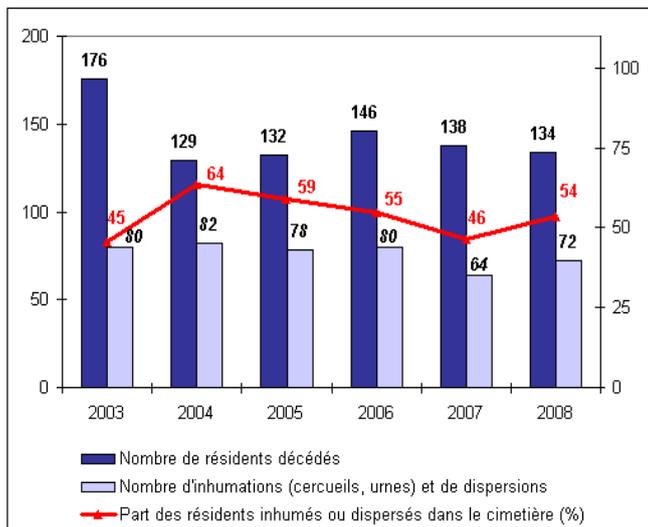


Sources:  
Ilots et équipements APUR  
Recensement de la population 1999 (INSEE)  
CLAP 2004

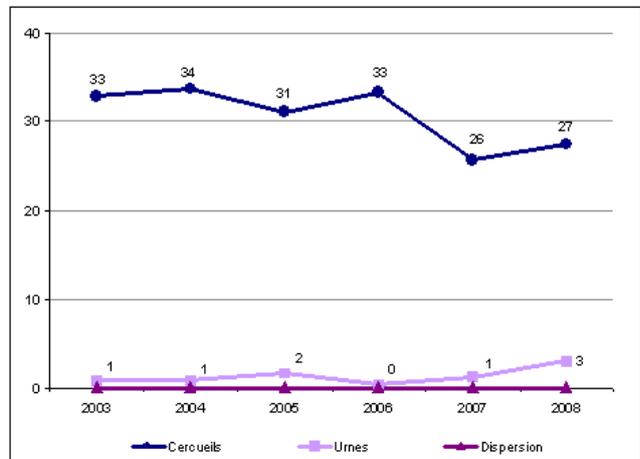
0 630 Mètres

### ACTIVITE DU CIMETIERE

Nombre d'inhumations et de dispersions de cendres dans le cimetière rapporté au nombre de décès domiciliés sur le territoire communal



Densité de l'activité du cimetière: Nombre d'inhumations de cercueils à l'hectare



### OFFRE FUNERAIRE

	Columbarium	Cavurnes	Jardin du souvenir	Enfeus	Ossuaire	Carré militaire	Carré des anges	Dons du corps	Espace de cérémonie	Salle de cérémonie	Crématorium
Nombre d'équipements dans le cimetière	2	0	0	0	4	1	1	0	0	0	0
Nombre d'emplacements	16					54	35				
dont occupés par des urnes cinéraires	14										
Taux d'occupation (%)	88						100				
Année de création	1995					1940					
Gratuité	○				●	●	○				

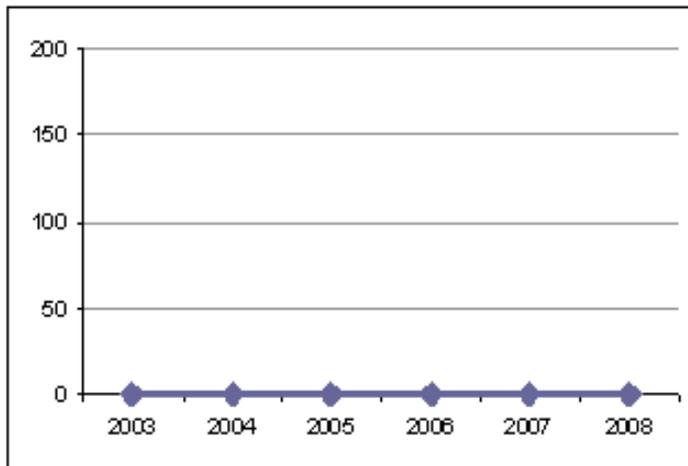


## Gestion prévisionnelle

### SUPERFICIE DU CIMETIERE ET DENSITE DES CONCESSIONS

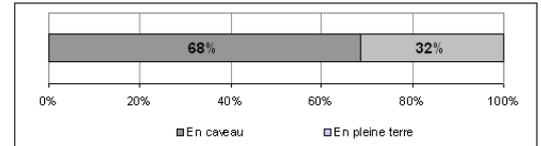
	Communal Ancien	Moyenne des 28 cimetières
Superficie (en ha)	2,37	4,20
Densité	1 945	1771,10

### EVOLUTION DU NOMBRE DES REPRISES ENTRE 2003 ET 2008

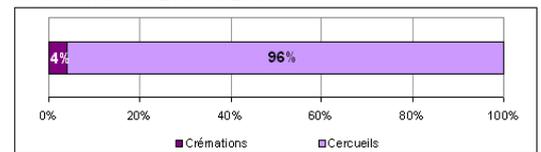


### PRATIQUES D'INHUMATION ET DE DISPERSION ENTRE 2003 ET 2008

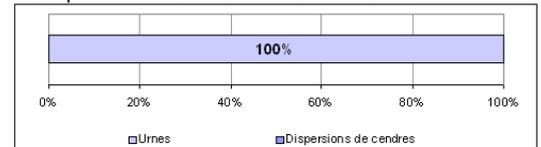
Part respective d'inhumations de cercueils en caveau et en pleine terre de 2003 à 2008



Part respective de crémations et la part de cercueils de 2003 à 2008

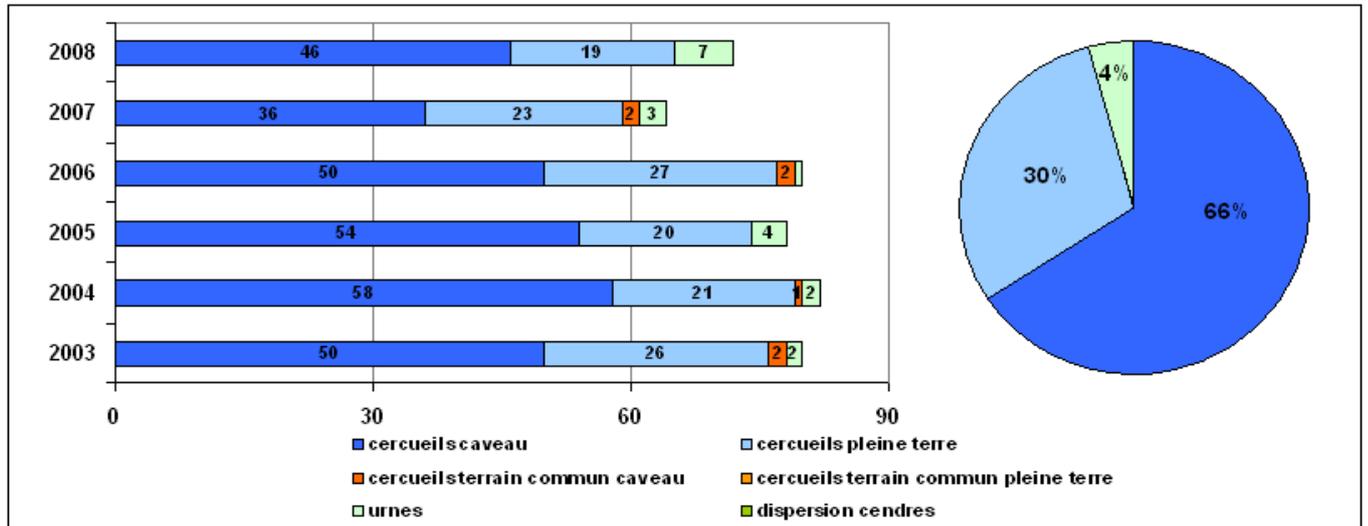


Part respective d'inhumations d'urnes et la part de dispersions de cendres de 2003 à 2008



### EFFECTIFS D'INHUMATIONS ET DE DISPERSIONS

Nombre et typologie de 2003 à 2008



### DUREE DES SEPULTURES

	inhumation en terrain commun	concessions					Total emplacements
		10 ans	30 ans	50 ans	perpétuelles	Autres	
existence	●	○	●	●	●	15 ans	
nombre d'emplacements							4617
dont disponibles							
création(s)		○	●	●	○		
suppression(s)		○	○	○	●		

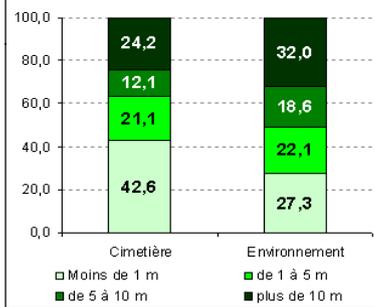
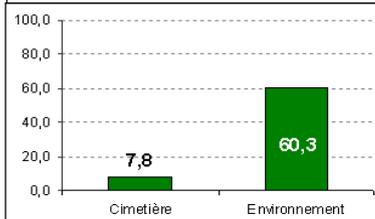
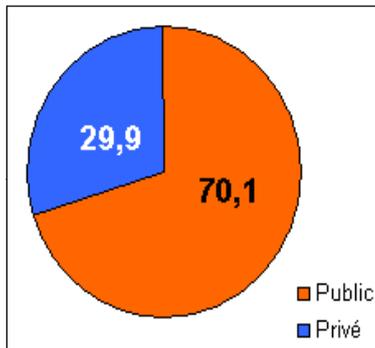


**Environnement**

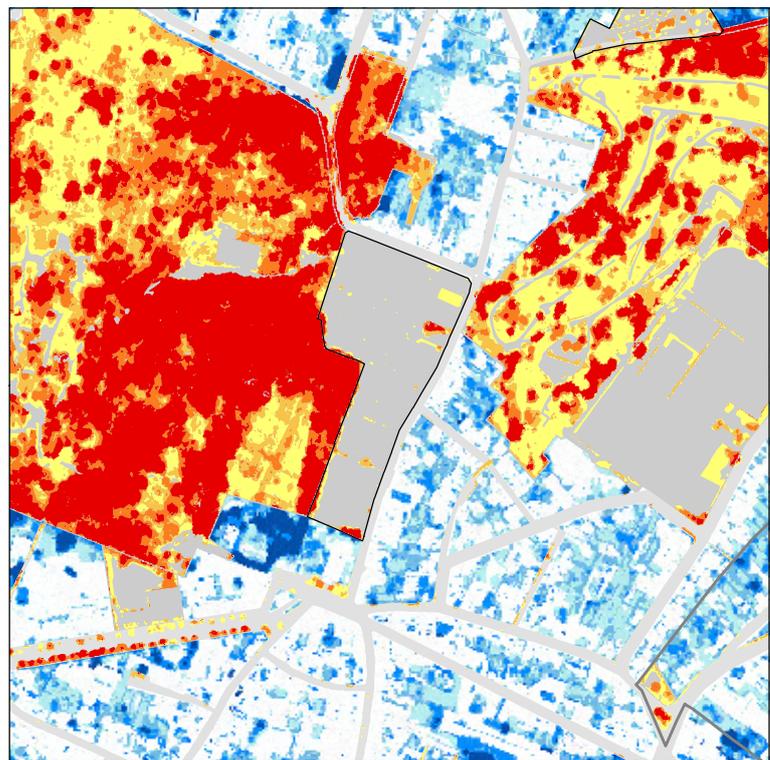
**PART DU VEGETAL**

	cimetière	environnement	aire observée
surface totale en (ha)	2.37	57.55	59.93
surface du végétal en (ha)	0.19	34.68	34.87

**STRATES VEGETALES**



**HAUTEURS DE LA VEGETATION PUBLIC / PRIVE**



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 110 Mètres

**PLANTATIONS**

	Nombre existant	Surface existante (m2)	Nombre programmé	Surface programmée (m2)
Arbres (nbre)	20		0	
Arbustes (m2)				0
Pelouses (m2)		50		0
Fleurs (m2)		50		0

**CONTRAINTES GEOLOGIQUES**

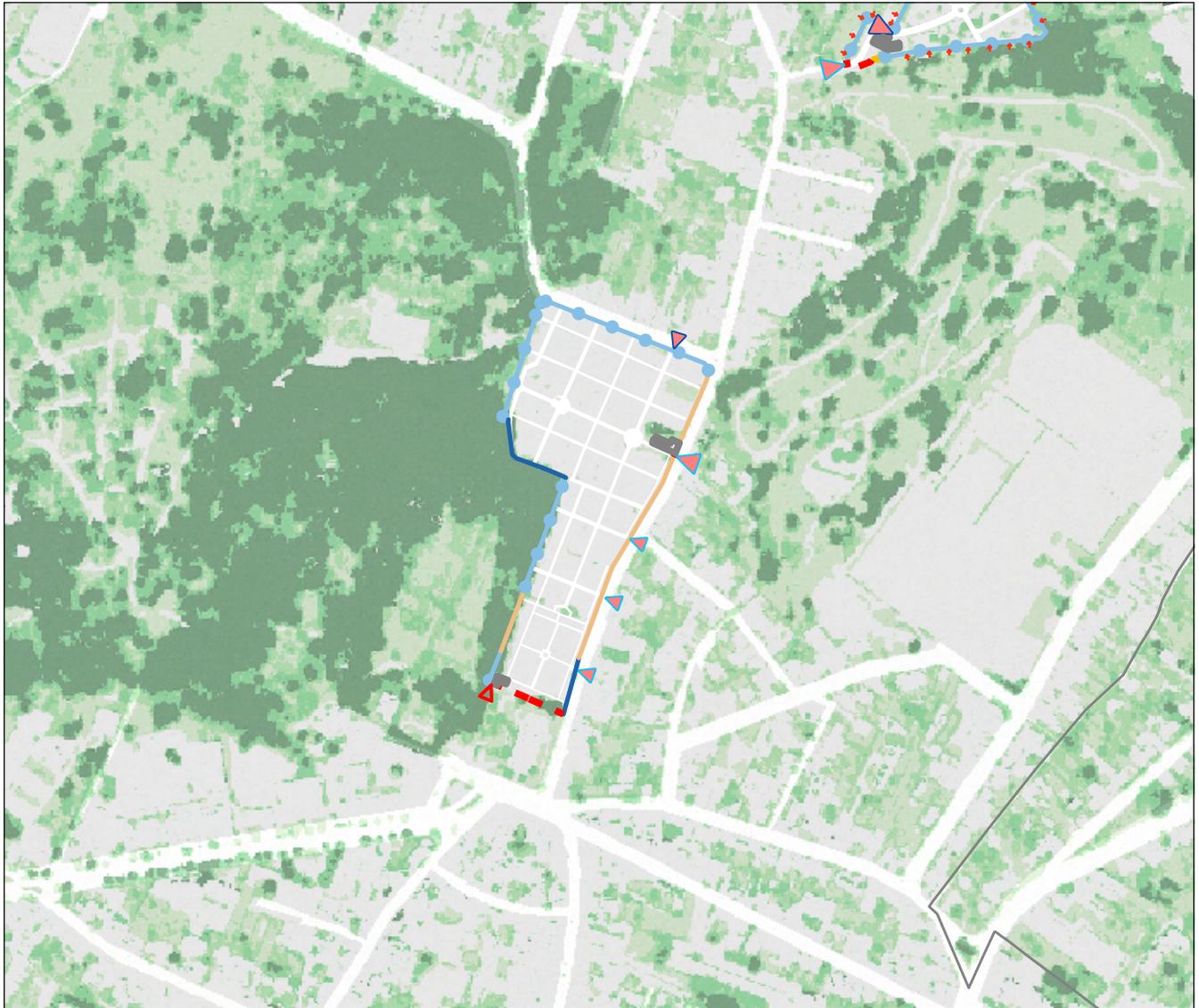
	si oui de quelle nature?	
eaux	●	source
carrières	●	gypse
roches	●	terrain en partie stabilisé avec roches
sols pollués	●	

**GESTION DURABLE DU CIMETIERE**

		Prestations			
		service municipal	externalisation	nature	coût annuel
récupération des eaux pluviales	○				
réduction des surfaces imperméabilisées	○				
traitement des déchets végétaux	○				
traitement des autres déchets recyclables	○				
traitement des autres déchets non recyclables	○				
réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires	●	espaces verts		dés herbant	
autre	○				

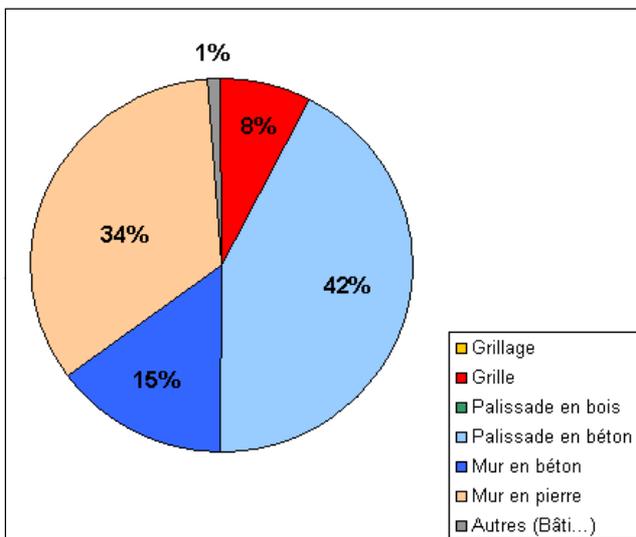


CLÔTURES ET ACCÈS



Sources : APUR, Photo infrarouge - MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 50 Mètres



Types de clôtures :

- grillage
- grille
- mur en béton
- mur en pierre
- palissade en béton
- palissade en bois
- mur en béton avec vue
- palissade en béton avec vue

Hauteurs de la végétation :

- En mètres :
- moins de 1
  - de 1 à 5
  - de 5 à 10
  - plus de 10
  - emprise des bâtiments dans le cimetière

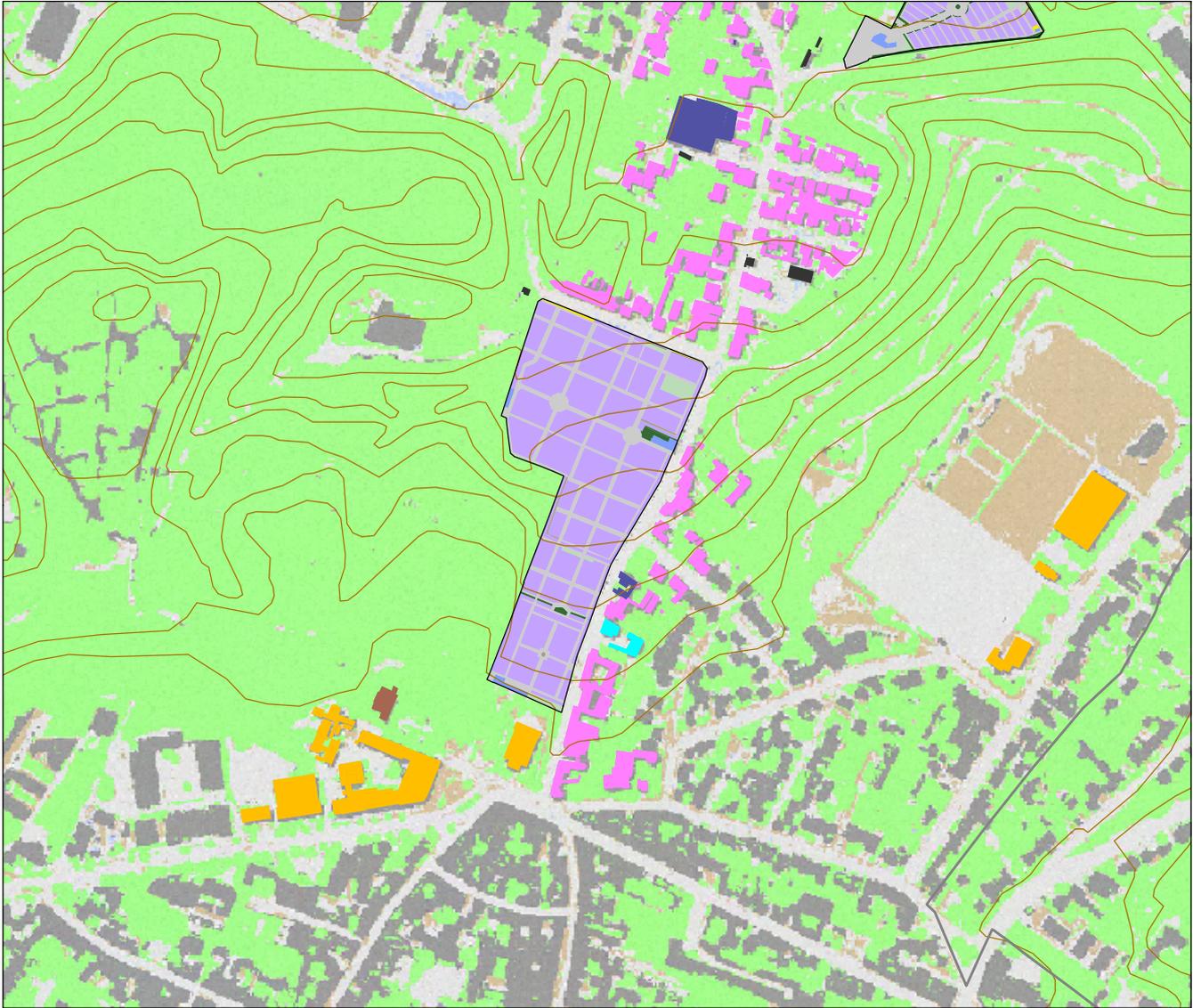
Types d'accès :

- accès véhicule service
- accès véhicule public
- accès piéton service
- accès piéton public (principal et secondaire)
- accès condamné



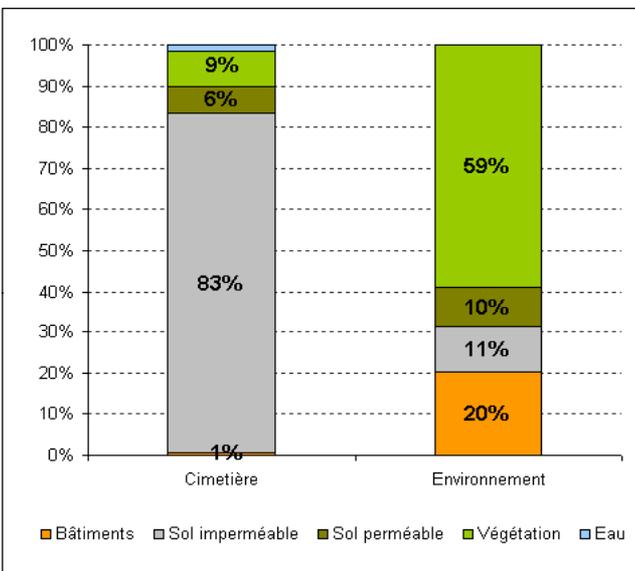
**Environnement**

**NATURE DU SOL**



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 70 Mètres



**Aire observée**

- bâtiment
- sol imperméable
- sol perméable
- végétation
- eau
- courbes de niveau

**Fonctions dominantes des bâtiments :**

- logement pavillonnaire
- logement immeuble bas
- logement grands ensembles
- bâtiment divers ( local technique...)
- bâtiment commercial
- équipement public
- hôtel
- activité industrielle, usine

**Cimetière**

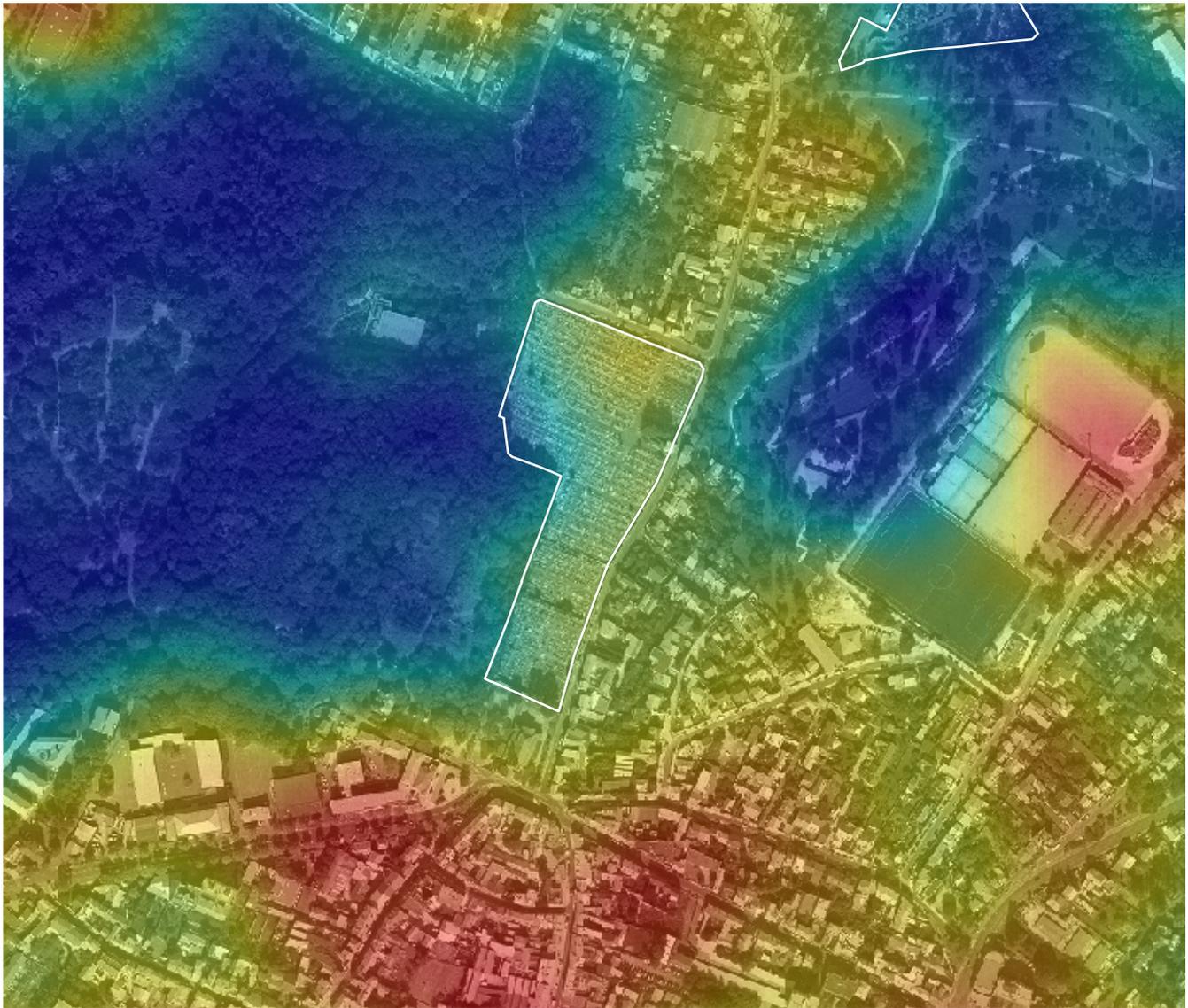
Types de nature du sol :

- eau
- asphalte, enrobé, béton
- dalle, pavé
- division imperméable
- sable, gravier, stabilisé
- nouvelle plantation
- pelouse
- végétation basse, couvre-sol
- végétation arbustive



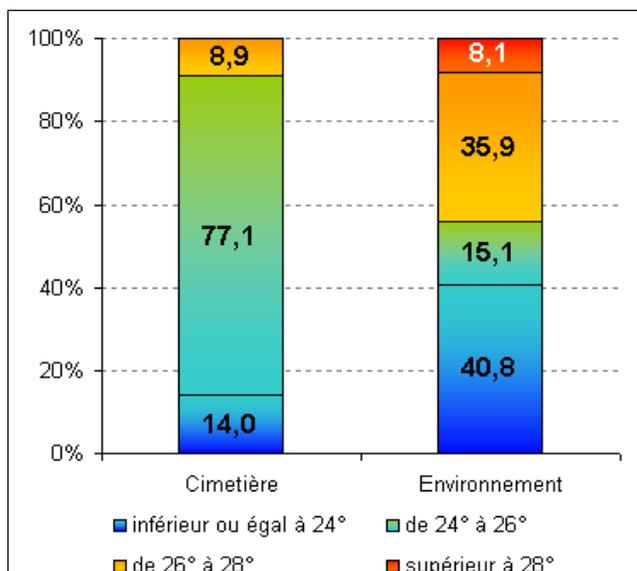
**Environnement**

**TEMPERATURES DANS LES CIMETIERES ET LEUR ENVIRONNEMENT**

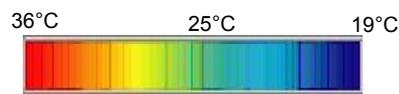


Sources : APUR, thermographie LANDSAT - août 2000, photo aérienne 2008 (c) InterAtlas

0 20 Mètres



Températures :



**REPARTITION DES TEMPERATURES**

	Minimum	Maximum	Moyenne
<b>Cimetière</b>			25.81
<b>Environnement</b>	21.80	28.80	25.09



**Patrimoine**



**DESCRIPTION**

**Les structures du cimetière**

Les bâtiments existant à l'entrée du cimetière ne présentent pas d'intérêt patrimonial particulier. Seul un linéaire réduit de mur (en pierre, en béton, malheureusement dégradé, et brique) entourant une petite partie du cimetière a une certaine qualité.

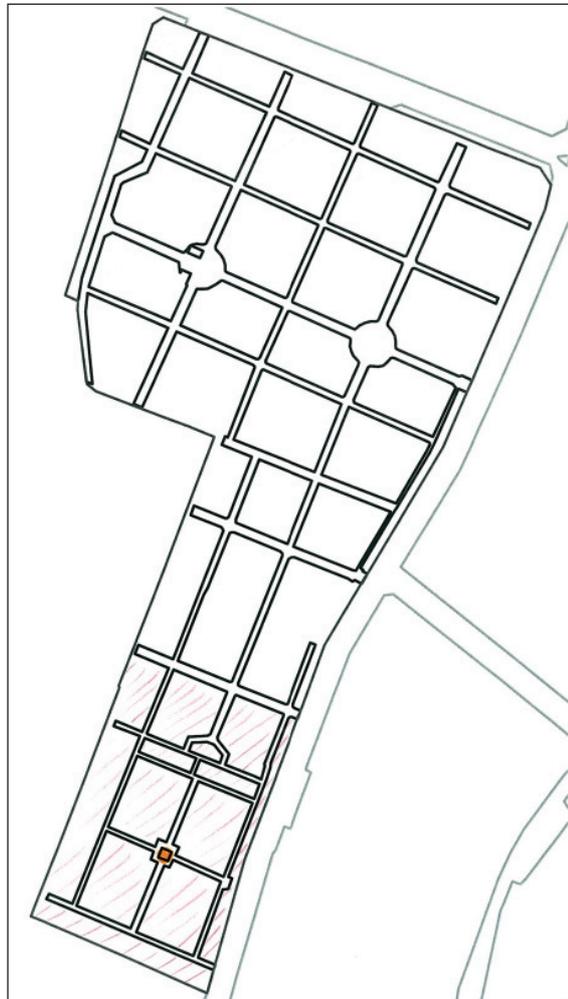
**Distribution**

Construit sur la pente d'une corniche, le cimetière est réparti dans le sens nord-sud en deux grands niveaux. Le patrimoine ancien se concentre dans la partie supérieure, située juste derrière l'église paroissiale. En dépit du nombre important de tombeaux contemporains, ce secteur conserve encore l'aspect donné par l'accumulation de monuments du XIX<sup>e</sup> et du tout début du XX<sup>e</sup> siècle. Les sépultures des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles avec une valeur patrimoniale très basse ou nulle occupent la presque totalité de l'espace funéraire.

**Monuments collectifs**

Modeste dans ses dimensions mais élégant dans son dessin très géométrique, le monument aux morts est formé d'un obélisque en calcaire blanc décoré de simples inscriptions, sur une haute base placée dans un enclos. Au-delà de la valeur historique, complétée par deux sépultures des soldats allemands de la guerre 1870-1871, ce monument aux morts présente également un intérêt du point de vue patrimonial.

-  Patrimoine ancien dense
-  Patrimoine ancien diffus
-  Monuments collectifs
-  Patrimoine contemporain





## Patrimoine

### Ancien ●

Même si le cimetière a été fondé vers 1833, les monuments anciens ayant une valeur patrimoniale sont rares. Ils présentent cependant une certaine variété de formes et de matériaux.



Barret-Marne

### Ancien exceptionnel ●

Au-delà des formes classiques du XIX<sup>e</sup> siècle, que l'on retrouve dans d'autres cimetières du corpus, les monuments Chevallier-Barial, Barret-Marne et Cabourg possèdent une certaine qualité.

Le monument Dory-Dargent-Jennequin présente une grande valeur patrimoniale: entre deux simples stèles, un cippe soutient une figure sculptée en pierre. Agenouillée, elle est complètement recouverte d'un lourd et épais voile. La main gauche tient une couronne. En face, une haute dalle à double pan est recouverte d'un drap qui laisse émerger les formes vagues d'un

visage et d'un corps dont la présence est seulement évoquée. Cette sépulture est d'autant plus remarquable qu'elle est partiellement visible de l'extérieur du cimetière.



Chevallier-Barial



Dargent-Jennequin



Dargent-Jennequin, détail

### Contemporain ●

Au-delà de la production sérielle des années 1940-1970, qui présente un certain intérêt du point de vue de « l'art industriel », il n'y a pas de production artistique originale aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

La seule exception réside dans le beau monument Dory, œuvre de J. Ma[p]ichal et daté de 1930. Une femme agenouillée dans un geste de désespoir, s'accroche à la croix et couvre son visage d'une main. Elle est vêtue d'une longue robe lui recouvrant les pieds. Si le modèle est du XIX<sup>e</sup> siècle, le dessin et certains détails sont modernes.



Dory



Dory, détail

### Contemporain exceptionnel



## Patrimoine



### Monuments privés

Les monuments anciens sont composés, pour une grande part, de dalles hautes ou basses sur des soubassements de hauteurs différentes. Ces dalles en pierre, simples ou à double pan, sont souvent en avant d'une stèle. Cette dernière peut être cintrée, ogivale avec un dessin d'inspiration gothique, ou architecturée. La forme de croix est plus rare que dans d'autres cimetières de la même époque.

Le matériau le plus utilisé est la pierre. Les croix, les clôtures et le mobilier en métal sont très rares. Les chapelles sont presque absentes. Malgré son manque d'originalité, seule la chapelle Branchard, présente une certaine richesse au niveau de la décoration et de la symbologie.



Les objets en grès et en céramique sont rares à l'exception des typiques couronnes de fleurs et des anges sur les tombeaux des enfants. Le cimetière présente une certaine quantité de photos sur émail parfois ornées d'une bande dorée, datables des années 1920. De beaux exemples sont miraculeusement conservés dans un secteur du cimetière, près de l'entrée sud, où se concentrent les sépultures de jeunes hommes, morts pendant ou après la Grande Guerre. Ces dernières sont en mauvais état mais ont conservé l'intimité et la simplicité de leur mobilier funéraires.



### ÉTAT DE CONSERVATION

Les chapelles se trouvent en bon état de conservation. Si une partie du patrimoine du XIX<sup>e</sup> siècle est dans un bon état de conservation, peu de monuments présentent des éléments forts endommagés ou cassés.

Le mobilier en métal est souvent en mauvais état de conservation, à l'exception de celui en bronze.

Dans ce cimetière comme dans d'autres, des monuments en granito sont très détériorés avec des fentes et des trous.

Les affaissements de terrains, importants dans plusieurs parties du cimetière, sont souvent la cause de ces dégradations.



## Patrimoine

Typologie	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Chapelles et édicules		●			
Coffres hauts et sarcophages		●			
Dalles et stèles			● ● ●		
Obélisques et colonnes monumentales	●				
Monuments complexes	●				

Éléments du monument et arts appliqués	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Groupes sculptés et statues en pierre, métal ou terre cuite	●				
Torses et bustes en pierre, métal ou terre cuite					
Reliefs, protomés, portraits en pierre, métal ou terre cuite		●			
Supports verticaux et clôtures en métal			●		
Plaques et autres éléments en métal				●	
Fleurs et couronnes en céramique		● ●			
Éléments décoratifs en terre cuite, biscuit et grès			●		
Vases et florifères en métal, verre, céramique			● ●		
Vitraux					
Photos		● ● ●			

### Exemples

● peu intéressants

● intéressants

● très remarquables

### Présence du patrimoine

● très bas

● ● bas

● ● ● moyen

● ● ● ● élevé

● ● ● ● ● très élevé



**Légendes**

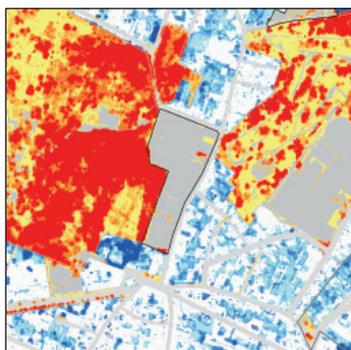


**Densité cumulée de population  
 et d'emplois salariés 1999 et 2004**

Personnes/hectare

- moins de 10
- de 10 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 200
- plus de 200

- îlot de voirie planté, talus
- réseau ferroviaire



**Les hauteurs de la végétation public/privé**

Hauteur de la végétation dans les voies publiques, les infrastructures de transport, les terrains de sport, les cimetières, les jardins publics, les espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

Hauteur de la végétation hors des voies publiques, des infrastructures de transport, des terrains de sport, des cimetières, des jardins publics, des espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

- emprises d'équipements
- voies







